



GESVES

INFO

Décembre 2022 | 137

Périodique bimestriel de votre commune

@Jean-Marie MATHIAS



Marché de Noël
Ramassage des sapins
Plaine de Noël



MARCHÉ DE NOËL
SORÉE - DU 16 AU 18 DÉCEMBRE 2022



RAMASSAGE DES SAPINS
DU 09 AU 12 JANVIER 2023



LA PLAINE D'HIVER
DU 02 AU 6 JANVIER 2023

point S

Notre équipe vous souhaite
de belles fêtes de fin d'année

PAULET PNEUS

083/677.972 - 0477/89.28.85

Horaires :

Du mardi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

Samedi : de 8h00 à 12h00

Agrée
leasing



5, Baty Pire - Gesves

- Ⓢ PNEUMATIQUES
- Ⓢ EQUILIBRAGE
- Ⓢ GÉOMÉTRIE
- Ⓢ FREINS
- Ⓢ AMORTISSEURS
- Ⓢ VIDANGE
- Ⓢ SERVICES



MARC
TREMBLEZ
SPRL

Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur
Panneaux solaires thermiques

083/67 74 67 0474/60 84 83

Rue Petite Gesves, 25 - 5340 GESVES

marctremblez@gmail.com

www.chauffage-tremblez.be

Bonnes fêtes de fin d'année
et meilleurs voeux de santé pour 2023

Besoin
d'une infirmière
Contactez-moi.



CHRISTINE COLINET

0476/87.19.42

INFIRMIERE INDEPENDANTE
SOINS À DOMICILE



BOUCHERIE **Bertrand Bourgeois**
Blanc • Bleu • Belge
Boucherie • Charcuterie • Traiteur

Bertrand et toute son équipe vous
souhaitent de merveilleuses fêtes
et une très bonne année 2023.

Suggestions pour vos
fêtes de fin d'année

Entrées

Scampis à la diable	13,00 €/pce
Carpaccio de boeuf	13,00 €/pce
Coquille Saint-Jacques	13,00 €/pce
Scampis homardine	13,00 €/pce

Plats sauce & légumes compris

Saumon sauce à l'aneth	18,00 €/pce
Dinde farcie sauce aux champignons	18,00 €/pce
Marcassin sauce grand veneur	18,00 €/pce
Magret de canard sauce aux 4 poivres	24,00 €/pce

Accompagnements

Gratin dauphinois	12,00 €/kg
Pomme macaire	12,00 €/kg

Tous nos produits
sont fabriqués
dans nos ateliers

Volailles prêtes à cuire

Dinde désossée & farcie 3-5 KG - entre 8 & 20 personnes	24,50 €/kg
Haché porc/veau, champignons, truffes & parfumée au cognac	
Pintadeau désossé & farci ± 1,5 KG - entre 4 & 8 personnes Idem dinde + cerises	29,50 €/kg
Caille désossée & farcie Haché porc/veau, ciboulette, primerba champignons & crème	8,00 €/pce

Vous pouvez également commander
vos gibiers ou autres volailles en frais

Horaires spéciales fêtes de fin d'année

Vendredi 23 décembre fermé à 16h

Ouvert les samedis 24 & 31 décembre de 9h à 16h non-stop

Fermé les 25 & 26 décembre et du 1^{er} au 5 janvier 2023 inclus

Bertrand Bourgeois

Chaussée de Gramptinne 161 - 5340 Gesves
083 67 71 05 - bourgeausgesves@skynet.be

Madame, Monsieur,

Comme vous l'aurez peut-être constaté, depuis le 1er décembre l'éclairage public est éteint entre minuit et 5h. La très grande majorité des communes wallonnes a pris la même décision, suite à une proposition d'ORES.

Cette décision devait être prise avant le 15 octobre, dans l'urgence, face à la crise énergétique et financière qui touche l'Europe. Il s'agit d'une mesure temporaire qui sera d'application jusqu'au printemps.

L'avenir à long terme de l'éclairage public fera l'objet de propositions concrètes prochainement, sur base des résultats de l'enquête menée cet automne et des travaux du groupe de travail citoyen. Nous reviendrons vers vous à ce sujet dans une prochaine édition du Gesves Info.

Nous nous réjouissons par ailleurs de l'avancée de projets importants pour le développement de nos villages. Le Conseil communal a ainsi décidé à l'unanimité de répondre à un appel à candidature afin d'agrandir la crèche de Gesves. Nous avons également entamé une étude pour repenser et réaménager le cœur de village de Gesves et remplacer les vieux bâtiments RTG derrière la maison communale. Le projet de création d'une nouvelle implantation scolaire à Mozet pour « désengorger » l'école de l'Envol avance très bien, nous espérons attribuer le marché public prochainement. Les travaux de rénovation du hall omnisports devraient quant à eux débiter en 2023.

Comme depuis le début de notre mandat, nous mettons un point d'honneur à gérer notre Commune de manière responsable et à développer des projets stratégiques et durables porteurs d'avenir, de cohésion et de solidarité.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et restons à votre disposition,

Le Collège communal,
Martin VAN AUDENRODE, Bourgmestre
Cécile BARBEAUX, Philippe HERMAND, Michèle VISART, Benoît DEBATTY, Echevin(e)s
Nathalie PISTRIN, Présidente du CPAS

SOMMAIRE

- 03** Editorial collégial
- 04** Attributions
du Collège communal
- 05** Population – Etat Civil
■ Etat-Civil
- 05** Environnement
Agriculture & Energie
■ Jardin nature et biodiversité
■ Trilles et clapotis
■ Energie-Climat
■ Zéro déchet
■ Calendrier des déchets
- 09** Développement Rural
■ PCDR
- 10** Enseignement
■ Ecoles communales
- 12** Petite Enfance
et Jeunesse
■ Gesves Extra – Plaine
■ Crèche du dehors
■ Conseil Communal des Enfants
■ Place aux jeunes GesVoix
■ Un nouveau local pour la jeunesse
■ Programme CLE
- 15** Participation citoyenne
■ Gesves en photo
■ Conseil communal sur Youtube
- 15** Culture
■ Biblio – animations
■ Expo
- 16** Relation Nord-Sud
■ Programme PCIC
- 17** Sport
■ Animasport
- 18** Indépendant
■ Lily folies
- 18** CPAS vous informe
■ Permanences juridiques
■ Repas à domicile
■ Compagnons du Samson
■ Appel à candidature
■ Allocation chauffage
- 20** Bien-être animal
■ Bien-être animal
- 20** Logement
■ Colocation
- 21** Police – Sécurité - Mobilité
■ Battues dans les bois communaux
■ Déneigement
■ Coupure éclairage public
■ Body cam
■ Voirie partagée
■ Testez vos connaissances !
- 23** Travaux
■ Quelques réalisations
■ Inondations de 2021
- 24** Agenda associatif
■ Balade dominicale
- 24** Agenda communal
■ Permanence pension
■ Marché de Noël
■ Ateliers Climat
■ Vente de bois
- 25** Mais aussi...
■ Géothermie
■ Commémoration du 11 novembre
- 26** Plan de Cohésion Sociale
■ Opération Pain suspendu
■ Apéro solidaire
■ Les donneries
■ Journée internationale du handicap
- 27** Les services communaux
vous informent
■ La commune recrute
■ Ramassage des sapins
- 28** Services supra-communaux
■ Agroforesterie
■ GAL
- 30** Les groupes politiques
ont la parole...
■ ECOLO
■ GEM
■ RPG Plus

LE COLLÈGE COMMUNAL



Monsieur Martin VAN AUDENRODE – Bourgmestre 083/670.330 – 0474/913.626
bourgmestre@gesves.be

Attributions : Sécurité, Finances/Taxes, Personnel, Communication, Plan de Cohésion Sociale (PCS), pilotage du Programme Stratégique Transversal (PST), Mariages, Population, Etat Civil, ALE, Police, PGIU, Informatique, Assurances et Marchés publics



Madame Cécile BARBEAUX – 1^{ère} Echevine 0474/499.042
cecile.barbeaux@gesves.be

Attributions : Agriculture, Développement rural, Energie, Environnement, Mobilité et Sécurité Routière, Alimentation durable, Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN), « Zéro déchets », Calamités publiques, gestion des cours d'eau.



Monsieur Philippe HERMAND – 2^{ème} Echevin 0495/23.76.18
philippe.hermand@gesves.be

Attributions : Urbanisme, Aménagement du Territoire, Sport et Infrastructures Sportives, Festivités, Prêt Matériel, Gestion des Salles, PME, Economie, Emploi (sauf ALE), Patrimoine communal et Petit patrimoine.



Madame Michèle VISART – 3^{ème} Echevine 0495/122.102
michele.visart@gesves.be

Attributions : Culture, Enseignement et Infrastructures Scolaires, Participation citoyenne, Jeunesse, Petite Enfance, Enfance, Relations Nord&Sud et Patrimoine Culturel.



Monsieur Benoit DEBATTY – 4^{ème} Echevin 0498/512.637
benoit.debatty@gesves.be

Attributions : Travaux (voirie, bâtiments, garage), Fabriques d'Eglise, Tourisme, Cimetières, Patrimoine (cadastre bâtiments), Eclairage public.



Madame Nathalie PISTRIN – Présidente du CPAS 083/670.325 – 0477/391.630
nathalie.pistrin@gesves.be

Attributions : Affaires sociales, aînés, logement, Bien-être animal et Handicourt.

ETAT CIVIL

Les naissances

Jade LEMERCINIER, le 11/09/2022 (Haltinne)
 Gabriel DOUXFILS, le 14/09/2022 (Gesves)
 Eléonor COLIGE, le 20/09/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Eléna LESCAL, le 22/09/2022 (Gesves)
 Auguste DANGOISSE, le 28/09/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Jules LAURENT, le 29/09/2022 (Gesves)
 Marceau DESTEXHE, le 06/10/2022 (Gesves)
 Hugo REMY, le 11/10/2022 (Sorée)
 Edouard JASSOGNE FONDER, le 14/10/2022 (Gesves)
 Phénix LOUIS, le 21/10/2022 (Gesves)
 Eline STOFFEL, le 24/10/2022 (Sorée)
 Mahé COUNARD MARTIN, le 27/10/2022 (Sorée)
 Elyas MASSART SWINNEN, le 28/10/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Théodore GOSSEY, le 03/11/2022 (Sorée)
 Guericc JOSEPH, le 13/11/2022 (Haltinne)

Les mariages

Bruno MASQUELIER et Catherine SPITAELS, le 22/09/2022
 Sander MEEUSEN et Manon OLIVIER, le 08/10/2022
 Florent HONTOIR et Charlotte BRICHARD, le 15/10/2022
 Thomas VANDENBOSCH et Pauline MARGUINIO, le 22/10/2022
 Marc LEHOUSSE et Valérie HAMBERSIN, le 22/10/2022
 Steve MALHERBE et Aurore BIDOUL, le 29/10/2022

Les décès

Christiane MATERNE, 89 ans, le 22/09/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Yves d'ARGEMBEAU, 88 ans, le 29/09/2022 (Erpent)
 Léon WILLEM, 65 ans, le 28/09/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Guy VANDEVEN, 72 ans, le 02/10/2022 (Gesves)
 Mireille DURBUY, 81 ans, le 04/10/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Camillia RODRIQUE, 92 ans, le 07/10/2022 (Ohey)
 Marie ROQUET, 84 ans, le 08/10/2022 (Gesves)
 Myriam D'HUYVETTER, 64 ans, le 15/10/2022 (Gesves)
 Michèle BALTHASAR, 78 ans, le 16/10/2022 (Gesves)
 Jeanne THIBAUT, 94 ans, le 19/10/2022 (Gesves)
 Martine BEAUJEAN, 62 ans, le 18/10/2022 (Coutisse)
 Claude MACORS, 70 ans, le 21/10/2022 (Sorée)
 Maria DAVE, 75 ans, le 22/10/2022 (Mozet)
 Bernadette PUPIEN, 74 ans, le 26/10/2022 (Mozet)
 Jacques COLLART, 83 ans, le 27/10/2022 (Awans)
 Irène DUBOIS, 88ans, le 03/11/2022 (Mozet)
 Irène COLLIGNON, 90 ans, le 06/11/2022 (Andenne)
 Anne de CANNART d'HAMALE, 83 ans, le 06/11/2022 (Merksem)

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE ENERGIE

JARDIN NATURE ET BIODIVERSITÉ - UN VERGER DANS CHAQUE JARDIN

S'il ne fallait planter qu'un seul arbre dans un verger, ce serait un pommier car c'est le seul fruitier d'ici qui fournit des fruits de conservation.

Que choisir ?

- Penchez pour une variété ancienne car ses fruits plein de saveurs sont généralement plus riches en vitamines et en sels minéraux.
- Choisissez une variété de bonne conservation.
- Optez pour une demi-tige qui présente moins d'inconvénients que les basses tiges (pâturage impossible, arbre de faible longévité, ...) et hautes tiges (cueillette difficile, mise à fruits lente, ...).

Où se fournir ?

- Chez un pépiniériste qui propose une dégustation de fruits avant l'achat du plant.
- Chez un petit producteur de plants labellisés CERTIFRUIT plutôt que chez un revendeur.

Comment planter ?

- Plantez entre fin novembre et fin février.
- Choisissez un endroit ensoleillé pour réduire les risques de maladies.
- Creusez un trou d'une taille importante (idéalement 80x80x80 cm).
- Protégez les racines contre le dessèchement. Juste avant la plantation, plongez les racines dans un pralin (un mélange de terre, d'eau, de compost et éventuellement de bouse de vaches).
- Mélangez du compost bien décomposé à la terre pour l'alléger et l'enrichir
- Entourez les racines de grillage à petites mailles afin de les protéger des rongeurs (les mulots adorent les racines de pommier !)
- Plantez pour que le point de greffe soit hors du sol.
- Tuteurez si l'endroit est venté.
- Paillez avec près de 10 cm de broyat pour protéger le plant.





CHARTRE de QUALITE
CERTIFRUIT

Ressources Génétiques Fruitières
GEMBLOUX

- ✓ **GARANTIE de l'ORIGINE et de la PURETE VARIETALE.**
- ✓ Etiquetage durable et officiel.
- ✓ Variétés pour l'amateur adaptées à nos régions.
- ✓ Avec bonnes tolérances et résistances aux maladies.
- ✓ Production locale et artisanale.
- ✓ Qualité supérieure des arbres.

DES NOUVELLES DU CLIMAT

Marches pour le climat, rapports scientifiques, discours du Secrétaire général de l'ONU... tous soulignent l'urgence d'**agir collectivement et individuellement** pour réduire les émissions de CO2. Nous constatons que nous sommes souvent démunis face à l'ampleur de la tâche.

Pour **aider et accompagner** les citoyens, la Commune de Gesves a mis en place le **DEFI « LES AS DU CLIMAT »** qui a débuté au mois de septembre ... **voici des nouvelles du Défi**

Le Défi a démarré par la soirée de lancement du 20 septembre lors de laquelle les participants ont pris part à l'animation la **Fresque du climat**.

À l'issue de cette première rencontre, 30 participants se sont engagés à relever le Défi en s'inscrivant dans l'une des quatre thématiques : **Mobilité, Energie** (logement), **Achats durables, Plantations** (surchauffe, puits carbone, biodiversité).

D'octobre 2022 à mai 2023, ils participeront à des ateliers, des conférences et visites de terrain. Pour chacune des thématiques, un **référentiel de 50 actions** a été transmis aux participants et ils ont été invités à réaliser leur bilan initial, puis à choisir **6 actions** à mener pour permettre d'évaluer leur bilan final à l'issue du Défi. Le Défi 2022-2023 se clôturera le **3 juin 2023** par un **événement festif** dans le cadre du Festival Nourrir le Cœur de Condroz.



Parmi les thèmes déjà abordés en octobre et novembre :

- **Mobilité** : **La mobilité durable** ? des pistes pour envisager la **voiture autrement**
- **Plantations** : **Le rôle des plantations** ? atelier de **plantation d'arbres** à la Pichelotte encadré par Natagora
- **Energie** : Quels sont les **consommateurs d'énergie** dans le logement ? atelier **chasse aux watts** : chaque participant a reçu en prêt d'un **wattmètre** mis à disposition par **Electrons libres**
- **Achats durables** : **Jeu de la Ficelle** sur l'**impact** climatique, énergétique, environnemental et social du contenu **de notre assiette**, présentation des **alternatives locales**

A VOS AGENDAS : Prochaines animations ouvertes à toutes et tous

- | | | |
|------------------------|--------------|--|
| Energie | 12/01 | Présentation du Service de Facilitation à la Rénovation Energétique (SFRE) et de l'accès aux primes régionales , par Stephan Vis (Energie-GAL) |
| Mobilité | 19/01 | L'inter et la multi-modalité (*) , par Espace Environnement |
| | 12/02 | La mobilité cyclable (*) , par Espace Environnement |
| | 16/03 | Ciné-débat |
| Plantations | 26/01 | L'accueil de la biodiversité dans le bâti , une composante à intégrer dans l'acte de bâtir, par Philippe Samyn, architecte et membre de Natagora |
| Achats durables | 26/03 | Visite du jardin des Compagnons du Samson et atelier semences |

Envie d'en savoir plus ou de vous inscrire aux activités ouvertes au public, contactez Eliabel HENNART : pollec@gesves.be

Ce programme est subventionné par le programme POLLEC 2021 de la Région wallonne.



HELP !

(*) Pour les ateliers « Inter et Multi-modalité » et « Mobilité cyclable » **appel aux citoyen(ne)s** qui peuvent venir témoigner de leur pratique au quotidien.

Merci



trilles et

clapotis

Bulletin n° 56

En savoir plus sur la nature...



Pour tout contact ou information : Cécile Barbeaux, Échevine de l'Environnement GSM : 0474/49.90.42 E-mail : cecile_barbeaux@yahoo.fr. BiodiverCité : tel : 083670 346 E-mail : animations@biodivercite.com *
Rédaction : l'équipe de la bibliothèque, JP Alderson, M. Stevens, Cécile Barbeaux. les éditeurs, Juliette Alberty. Révision et mise en page : Myrnam Stevens et JP Alderson

Retour sur les premières activités de notre agenda nature !



La **fête au verger** a, cette année encore, rassemblé un grand nombre d'enfants, de familles,...

Contes au jardin, animé par la Maison du Conte de Namur, présence du stand Natagora, activités artistiques, dégustation de variétés de pommes, balades à dos d'âne, pressage de pommes avec les bons soins de l'équipe « Espace vert » de la Commune. On vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine pour ce bel événement autour de la pomme.



Nous avons eu le plaisir de recevoir au sein de la bibliothèque, l'**exposition de Christophe Graulich**, chasseur d'images animalières. Ce dernier a pu expliquer sa manière de travailler lors d'une conférence qui a eu lieu le 14 octobre.



Dans le cadre de cette exposition : Florence a emmené une joyeuse bande de petits lecteurs dans une chasse aux trésors autour de la bibliothèque. Ce n'était pas un coffre rempli de pièces d'or mais des belles histoires à grapiller.... **Une heure du Conte** en pleine nature !



Juliette, à travers l'atelier artistique « **Pastel et bout de ficelle** » a invité les enfants à un parcours artistique dans les bois pour aller capter les merveilles de la forêt et de l'automne .



J.A

Prochaines animations :

Atelier « Une saison au jardin ». Une animation pour observer la nature, la comprendre et s'en inspirer , encadrée par Jean-Michel Léonard de l'Asbl « Les petits ruisseaux. Un atelier par saison, pour les enfants de 7 à 12 ans.

Automne : le mercredi 23/11 de 14h00 à 16h30 : sensibilisation autour de la plantation d'une haie de petits fruitiers.

Lundi 19/12 : **Construction de cadeaux nature** à glisser sous le sapin.

Pour ados et adultes, de 19h à 21h



Nouveautés à lire (prêt gratuit grâce aux fonds « BiodiverCité »)

Le crois aux arbres

Jacques Tassin nous offre un livre de méditation, plein de poésie. S'appuyant sur de très ombreuses références scientifiques, littéraires et philosophiques, cet ouvrage ravira les plus cultivés d'entre nous. Pour les autres lecteurs, il sera un excellent tremplin dans le monde de la réflexion métaphysique. À mettre entre des mains averties. MS

La biodiversité amie du verger

Spécialiste des variétés fruitières anciennes, Évelyne Leterme nous livre un ouvrage scientifique riche d'exemples et de conseils pratiques, agrémenté de nombreuses photographies. JPA

« Les océans » et « La forêt »

Après « La biodiversité » l'astrophysicien Hubert Reeves s'adresse à nouveau aux jeunes en nous proposant deux nouvelles BD : Les Océans, et La Forêt. A mettre entre toutes les mains de ceux qui savent déjà lire. JPA





GESVES : COMMUNE ZERO DECHET

A VOS AGENDAS



ATELIERS ZERO DECHET 2023 ET 2024 : MERCI POUR VOS IDEES

Nous vous offrirons des ateliers de cuisine ZD, de réalisation de pain au levain, de conservation de nourriture, de couture, de fabrication de produits d'entretien et cosmétiques, et de découverte du Kintsugi (art japonais de réparer les objets en les embellissant). Il y aura 4 ateliers par an (en février, mai, septembre et novembre).

Nous pourrions accueillir un maximum de 10 à 12 personnes par atelier. Vous pouvez déjà pré-réserver auprès de Carine Lissoir par téléphone au 083/670.211 ou par courriel à carine.lissoir@gesves.be

REPAIR VELO EN 2023 : les samedis 11/03, 3/06 et 9/09

N'attendez pas pour vous inscrire auprès de Carine LISSOIR, deux familles sont déjà inscrites pour le Repair Vélo du 11 mars 2023 de 9h30 à 12h30.

RETOUR SUR LES ATELIERS

Atelier « cuisine antigaspi » pour les agents communaux

En octobre dernier, Marta, Stéphanie et Valérie ont pu découvrir comment cuisiner sain, gourmand et zéro gaspi avec Ego-logique (voir plus d'infos et recettes sur www.ego-logique.org). Elles ont réalisé et dégusté des chips de pelures de légumes, de l'houmous de betterave rouge et un gratin de légumes.



Réunion « déchets ménager spéciaux » avec nos techniciennes de surface

Suite à la première réunion de sensibilisation aux DSM (Déchets ménagers spéciaux), nos techniciennes de surfaces avaient reçu du matériel et des produits probiotiques à tester. La période de test n'est pas suffisante pour avoir un retour sur l'efficacité de ces produits. Le bilan est reporté en janvier 2023.

A ce stade, il semble difficile de se séparer de certains produits WC vu la dureté de l'eau. D'autres produits nocifs ont toutefois été bannis des commandes pour certains bâtiments. La suite en 2023...

Atelier de fabrication de produits cosmétiques du samedi 15 octobre

Beau succès pour cet atelier ! L'étiquetage des produits cosmétiques a été décortiqué pour savoir ce qui se cachait derrière les ingrédients ainsi que leur impact sur la santé et l'environnement. 13 citoyennes ont fabriqué du shampoing, du dentifrice et de la mousse de karité sous les conseils de Caroline du groupe citoyen « Go Transition ». Toutes sont reparties enchantées de pouvoir tester des « produits fait maison ».



POUR EN SAVOIR PLUS :

VISITER LA PAGE FACEBOOK ZD : <https://www.facebook.com/zerodechetCommunedeGesves/>

CALENDRIER 2023 - DÉCHETS MÉNAGERS

sera distribué dans les boîtes aux lettres durant **la semaine du 12 décembre 2022**

Calendrier 2023 - Collectes des déchets ménagers

⇒ FAULX-LES TOMBES – GESVES – HALTINNE – MOZET – SOREE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
Déchets ménagers & Déchets organiques	3-10-17-24-31	7-14-21-28	7-14-21-28	4-11-18-25	2-9-16-23-30	6-13-20-27	Mardi
Papiers-cartons	3-31	28	28	25	23	20	Mardi
PMC	10-24	7-21	7-21	4-18	2-16-30	13-27	Mardi
Encombrants	La collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/260.400 – Infos : www.laressourcerie.be						

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Déchets ménagers & Déchets organiques	4-11-18-25	1-8-22-29	5-12-19-26	3-10-17-24-31	7-14-21-28	5-12-19-26	Mardi
Papiers-cartons	18	10	12	10	7	5	Mardi
PMC	11-25	8-22	5-19	3-17-31	14-28	12-26	Mardi
Encombrants	La collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/260.400 – Infos : www.laressourcerie.be						

Les dates encadrées de rouge signalent un jour de passage inhabituel**ATTENTION, CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTES. TOUTES LES COLLECTES ONT LIEU LE MARDI.**

DÉVELOPPEMENT RURAL

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR)

Le **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** a été approuvé par le Gouvernement wallon en février dernier après plusieurs mois de réflexion au sein de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Ce programme comprend 62 fiches-projets et précise les actions concrètes à entreprendre dans nos villages pour les dix années à venir.

Actualité de la CLDR et actions concrètes menées dans le cadre du Développement Rural



La CLDR poursuit ses réunions afin de concrétiser les projets. Un dossier de demande de subside a été introduit concernant la **rénovation de cœur de village et du Centre récréatif de Sorée**. Nous attendons le retour de la Région wallonne et espérons vous communiquer de bonnes nouvelles dans les prochaines semaines.

Suite aux récents événements (inondations de 2021 et sécheresse de 2022), elle s'est notamment penchée sur la **fiche-projet 6** « **amélioration de la gestion, de la qualité de l'eau et de son utilisation raisonnée** ». Des représentants de la cellule GISER, du Contrat Rivière Haute Meuse, de l'INASEP et des Amis de la Terre ont ainsi présenté les thématiques suivantes :

- gestion des eaux de ruissellement (GISER)
- actions menées par le Contrat Rivière Haute Meuse (CRHM)
- traitement des eaux usées (INSEP)
- utilisation raisonnée de l'eau (Amis de la Terre).

Dans le cadre des fiches-projets relatives à la reconversion des bâtiments RTG en pôle communal multiservices, culturel, associatif et de logements, le **BEP** a récemment été désigné pour réaliser **une étude urbanistique et programmatique pour la reconversion des bâtiments RTG** et de la zone de services publics et d'équipements communautaires du cœur de Gesves.

Vous souhaitez en savoir plus sur ces projets, ce qu'est la CLDR et comment participer ? <https://www.pcdr-gesves.info>. N'hésitez pas à contacter :

Fondation rurale de Wallonie

- Julie Goovaerts
(j.goovaerts@frw.be)
- Katty De Groote (k.degroote@frw.be)



Administration communale

- Natalia Gonzalez
(natalia.gonzalez@gesves.be)
- Cécile Barbeaux (Echevine)



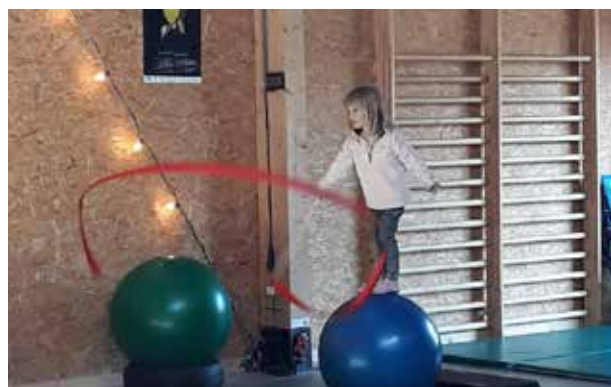
DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES COMMUNALES

Ecole de la Croisette à Sorée

Durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2022, les deux classes de la section maternelle de l'école de la Croisette ont découvert les techniques de cirque grâce à un partenariat avec l'école du cirque de Marchin.

Les enfants ont ainsi eu la possibilité de découvrir le monde magique circassien (pour les petits, on parle spécifiquement de circomotricité comme première approche des techniques de cirque (approche créative, ludique, non compétitive, suscitant l'imaginaire)) mais également les techniques de jonglerie, d'équilibre, de trapèze ou encore d'acrobaties.

Toutes ces activités visent à développer le « plaisir de découvrir et de faire » mais sont également un moyen de développer la confiance en soi, la confiance en l'autre, la découverte de son corps, l'expression, la créativité, le travail de groupe, le respect de l'autre, la persévérance, l'agilité, la détente, la valorisation ...



Le tout dans un univers magique, des étoiles plein les yeux...

Ces animations ont également permis de donner sens à l'apprentissage de l'écriture et du partage car, au retour des ateliers, les enfants sont demandeurs de pouvoir raconter leurs expériences (via des dessins et une dictée à l'adulte).

Le site de l'école (<https://www.ecolelacroisette.be/>) vous permettra de suivre nos activités menées dans le cadre de l'Ecole du Dehors, de découvrir le prototype de la machine pneumatique développé par Célio, de lire le nouvel ouvrage écrit par Silène, de suivre les aventures de nos « petits » à Houtopia, de faire connaissance avec le « portique environnemental » d'Alexie, de suivre les exploits de Lucien lors de régates et encore bien d'autres choses (biblio, cross, Communauté de Vie, etc.).

**Ecole de l'Envol à Faulx-Les Tombes**

Ce vendredi 16 septembre a eu lieu l'inauguration de l'œuvre de Marisa Merlin à la chapelle Saint-Hubert. Cette inauguration était, pour les élèves de la classe d'Yvette et Julie, l'aboutissement d'un travail entrepris déjà plusieurs mois auparavant. Effectivement, les enfants ont eu l'occasion au mois de juin déjà de rencontrer l'artiste en visio puisqu'elle est italienne) et de lui poser de nombreuses questions sur son travail.

« On lui a demandé, par exemple, combien de temps elle mettait pour faire une œuvre. Une de ces œuvres a mis 9 ans à être terminée », explique Raphaëlle de la classe de Julie.

La découverte des œuvres qu'elle a réalisées à différents endroits du monde était passionnante. « Elle a réalisé une stalagmite faite toute en déchets pour nous sensibiliser à émettre moins de déchets », nous explique Naël, 9 ans.

En s'inspirant du travail de Marisa, les élèves ont réalisé des drapeaux en imprimant des feuilles d'arbre à la peinture sur des morceaux de tissus blancs.

« Il y avait des drapeaux avec plein de couleurs : rouge, jaune, vert, bleu, marron, noir ; et d'autres avec un peu moins de couleurs », nous dit Simon de la classe de Julie.

Les élèves ont également eu l'occasion de se rendre sur le lieu de création de l'œuvre, de voir Marisa en plein travail et de comprendre toutes les étapes nécessaires à la réalisation. « Marisa a coupé une grosse branche et a tissé les petites branches pour former une énorme feuille. » explique Dorian, deuxième primaire. Ensuite, les enfants ont pu s'essayer eux-mêmes au tissage avec des branches d'arbres. « Le tissage est très beau. C'est un travail très dur. » nous dit Jeanne de la classe d'Yvette. En plus « Marisa a choisi un bel endroit pour créer son œuvre. » dit Suzon, deuxième primaire.



Lors de l'inauguration, les enfants ont défilé avec leurs drapeaux sur une musique qu'ils avaient eux-mêmes enregistrée l'année dernière lors d'une résidence d'artiste. Ils ont également chanté une chanson sur les feuilles. Après cette petite représentation, chaque enfant a entraîné ses parents à travers champs jusqu'à la feuille. Là, nous avons eu l'occasion de chanter ensemble quelques chants menés par Fanny Lorette.

« Fanny chantait en italien sur l'histoire d'un grand arbre. Que c'était beau ! » nous dit Eléa, première primaire.

Toutes ces belles énergies ont même permis au soleil de pointer le bout de son nez, on ne s'y attendait pas vu la pluie ininterrompue de ce jour-là ! Après cela, place à la fête... Un bon pain saucisse et une très sympathique ambiance autour du concert des BigSmiles.

Un tout grand merci à toute l'équipe de l'organisation de la fête de mai pour cette très chouette organisation et d'embellir ainsi nos petits coins de campagne.





Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

Mr. Bricolage OHEY

2000m² pour vous servir...

Horaires :

- Lundi de 12h30 à 18h30
- Mardi au samedi de 9h00 à 18h30
- Dimanche de 9h00 à 12h30

Rue de Huy, 168b

tél. 085/23.28.51

Rejoignez-nous sur

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication, **Eric VANSTEENWINCKEL** se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 0498/538 848

DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS ...

GALER

Poèlerie
Quincaillerie

info@galer.eu

www.galer.eu

085/61.12.75



Installation

Pellets-Bois-Gaz-Charbon-Mazout

Entretien

Dépannage

Tubage de cheminée

GARAGE

Graux

www.grauxohey.be • 085/61 22 96

Spécialiste indépendant

VENTES
DE VÉHICULES
NEUFS
ET D'OCCASIONS

PEUGEOT

CITROËN DS

Vente de vélos
électriques



Aménagement extérieur

Gros oeuvre

Assainissement

Couverture

Isolation - Cloison

Outillage

Quincaillerie



**FAIRE
TOUT**

LIZIN

matériaux
de construction

E-mail : lizin@toutfaire.com

Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE

Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04

DES ATELIERS QUI ATTISENT LA CURIOSITÉ !



Depuis la rentrée de septembre, nous avons la chance de compter parmi nos animateurs d'ateliers de nouvelles personnalités et propositions. Yoga, Ukulélé, Woodcraft, Bricolages, Contes, Jeux sportifs mais aussi du dessin, de la psychomotricité ou encore de la cuisine qui ravissent petits et grands après leur journée de cours !

Comme pour le trimestre précédent, les propositions pour le 2e trimestre seront envoyées par mail via Quickschool durant la **semaine du 12 décembre**.

Par contre, concernant les inscriptions, il y aura du **changement**. En effet, pour plus de facilité et une meilleure organisation, les inscriptions se feront **UNIQUEMENT** par **téléphone** durant les heures de bureau du **19 décembre au 11 janvier** inclus. Passé ce délai, celles-ci seront clôturées.

Plaines à venir

- **La plaine d'hiver** se déroulera du 2 au 6 janvier 2023 sur le thème « Le Nouvel An à travers le monde »
- **Les plaines de Détente** quant à elles s'organiseront sur deux semaines : du 20 au 24 février et du 27 février au 3 mars 2023 sur le thème « Les couleurs de Rio »

Pour plus d'informations :

- ✓ Tél : 083/670.203
- ✓ Mail : info@gesvesextra.be
- ✓ Site internet : www.gesvesextra.be
- ✓ Page Facebook: Gesves Extra Asbl
- ✓ Page Instagram : Gesvesextraasbl



Accueil centralisé du 19 octobre sur le thème d'Halloween



Plaine d'automne 2022

FAIRE CRÈCHE DEHORS : QUELLE DRÔLE D'IDÉE !

Pour la petite histoire, dans les années 40, face à une vague de mortalité infantile assimilée à une qualité de l'air intérieure trop mauvaise, les parents des pays scandinaves privilégient le grand air, sain... Les enfants étaient laissés dehors dans leur landau après une longue promenade. Depuis lors, le concept de ces siestes en extérieur, par tous les temps, a quitté les frontières des pays nordiques et s'est installé en Belgique, en Suisse ou en Allemagne. Les organismes de la petite enfance ont pu observer qu'elles permettent d'améliorer le système immunitaire du bébé, le sentiment de sécurité intérieure grâce à l'emballage contre le froid et une saine énergie grâce à un sommeil prolongé et plus profond donc plus réparateur. L'ONE encourage et développe des outils pour aider les puéricultrices à installer ces « crèches du dehors ».



A la crèche de Gesves, l'équipe des puéricultrices fait sortir les enfants un maximum d'heures par jour : pour dormir, mais également pour jouer, être câliné, chanter, jardiner, Ce contact avec l'environnement extérieur permet à l'enfant de développer de manière optimale ses capacités sensori-motrices (coordonner des informations sensorielles et motrices pour résoudre des problèmes simples) comme l'avait déjà mis en évidence Piaget début du XXème siècle. Cela permet aussi à l'enfant de se développer en toute liberté et autonomie grâce aux différents espaces aménagés : bacs de jardinage, espaces sensoriels de découverte, matériel à l'épreuve des intempéries, ...

Rassurez-vous, chers parents, quelques précautions sont respectées : bébé doit avoir plus de 14 jours, faire plus de 4 kilos et la température extérieure ne doit pas être inférieure à 10°C.

La FWB, la Wallonie, la Région de Bruxelles-Capitale et la Cocof ont conclu des accords visant à subventionner (subsidés ONE, aides à l'emploi, subsidés infrastructures) en commun la création de 5200 places en crèches d'ici à 2026.

La Commune a introduit un projet dans le cadre de ce plan « Cigogne 5200 » pour élargir de 18 à 28 places la crèche de Gesves. Les travaux seront subsidiés à 90% et le personnel encadrant à 100%.



DU NOUVEAU AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Le 8 novembre dernier s'est tenue la première réunion du Conseil Communal des Enfants au complet. Les élections se sont déroulées dans chacune des écoles et nous avons le plaisir de vous annoncer la venue de Camille, Zélie, Joséphine (pour St Joseph), Lucas (pour la Croisette), Maxime (pour l'Envol) et Céleste (pour René Bouchat) dans le CCE.

Pour présider la réunion, le Conseil Communal des Enfants a accueilli sa nouvelle coordinatrice : Deepa Nicolai. Animatrice de Gesves Extra, elle connaît déjà bien les enfants et a hâte de collaborer avec eux !

Cette première réunion fut importante pour que chacun des membres puisse se présenter et que les nouveaux conseillers, anciens et nouveaux élus, puissent également réaliser une mise en commun des envies de projets.

La coordinatrice prend à cœur son nouveau poste. Son premier objectif est de conscientiser les enfants quant à la confiance que chaque élève leur a accordée : ils ont été élus en proposant un programme et doivent s'y tenir au maximum, selon les possibilités et les moyens. Son deuxième objectif est de pousser la réflexion des enfants plus loin, de leur faire comprendre que chaque projet doit être une action qui a du sens par rapport aux attentes des électeurs et des défis actuels.

La première réunion s'est conclue par un beau début de cohésion au sein du CCE et des idées plein la tête !

Vous avez envie de rencontrer nos jeunes élus ? N'hésitez pas à venir faire un tour au Marché de Noël le weekend des 17 et 18 décembre prochains à Sorée, ils seront présents pour vendre des biscuits de Noël.



UN WEEK END « PLACE AUX JEUNES GESVOIX » BIEN ANIMÉ !



Encore une fois, ce troisième weekend d'octobre, près de 200 jeunes ont participé aux activités proposées dans le cadre de « Place aux jeunes gesVOIX ».

Succès pour la boum du vendredi. Se retrouver pour danser, participer à un blind test et faire la fête quelques semaines après s'être un peu dispersés dans leurs écoles secondaires, les jeunes ont mis une ambiance du tonnerre dans la salle des Todi Djones à Gesves.

Le samedi, c'est la découverte des métiers qui font tourner la société que les jeunes ont pu choisir à travers cinq routes organisées dans chacun des villages de notre entité communale : Bourgmestre, pompier, maraîcher, professeur d'équitation ou accompagnateur d'éveil à la vie équestre, boulanger, réalisateur de film, ...

Enfin le dimanche, les jeunes ont pu participer à une animation Parkour organisée dans le hall sportif : découvrir l'art de se déplacer en milieu urbain ou naturel, à franchir les obstacles. C'est une discipline sportive acrobatique très en vogue actuellement.



MAISON DES JEUNES DE FLT



Une nouvelle organisation jeunesse a vu le jour dans la Commune : la maison des jeunes de Faulx-les Tombes.

Il y a un peu plus de deux ans, Benjamin et Manu ont rencontré le Bourgmestre et l'Échevine de la jeunesse pour leur soumettre leurs intentions et leur demander de les aider

à lancer une invitation aux jeunes du village à partir de 14 ans. Une trentaine d'intéressés ont participé à la première réunion où les bases de leurs actions ont été jetées : redonner vie au village, rassembler les Falsitombiens afin de nouer de nouveaux liens !

On peut dire que la dynamique a bien pris. Cette jeunesse, toute jeune (tant par l'âge de ses membres que par sa création toute

récente) a déjà réussi à organiser avec succès et pour le plus grand plaisir des falsitombiens (et autres gesvois) :

- ✓ Deux brocantes annuelles
- ✓ Une kermesse de trois jours
- ✓ Une participation aux jeux intervillages (Gesves)
- ✓ Les comptoirs gesvois
- ✓ Un apéro falsi
- ✓ Une rencontre avec Saint nicolas
- ✓ Une start summer part

Tu veux te joindre à eux ou connaître leurs activités futures, voici comment les suivre et/ou les contacter :

- Facebook: <https://www.facebook.com/jeunessedeft>
- E-mail : jeunessedeft@gmail.com
- Local : place communale de Faulx-les Tombes (derrière le local du basket)

LE PROGRAMME CLE 2022-2026

Le **programme CLE** est un programme coordonné d'accueil de l'enfance, mis en œuvre sous l'égide de la Commune, concerté au niveau local grâce à la coordination ATL – confiée à l'asbl Coala. Il vise le développement d'initiatives qui rencontrent les besoins révélés par l'enquête à laquelle ont répondu 479 enfants, 117 parents, 14 opérateurs concernant les activités organisées pendant le Temps Libre des Enfants (extrascolaire - dans et hors des établissements scolaires - week-ends, congés scolaires).

Les besoins identifiés par les enfants sont d'aller plus souvent dehors, avoir plus de jeux et augmenter le panel d'activités proposées (plus de sport, activités autour de la musique, des jeux-vidéos, du skate-board, ...).

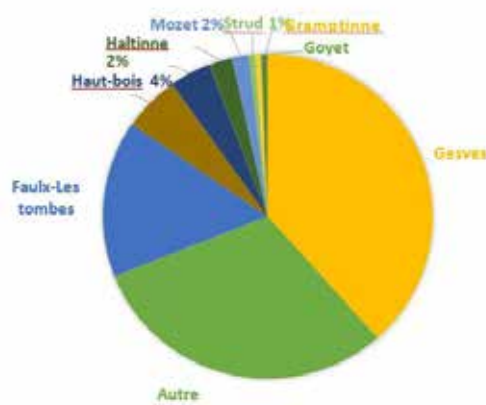
Les parents souhaiteraient une plage horaire plus large en fin de journée et augmenter le nombre d'accueillant(e)s.

Les Pouvoirs Organisateurs déplorent encore le manque de reconnaissance et surtout de professionnalisation du secteur.

Ce qui est nouveau dans le programme CLE 2022-2026 :

- Créer en Gesves EXTRA une unité forte de l'ATL
- Une plus grande cohérence entre toute les activités Gesves EXTRA, peu importe le lieu où elles se déroulent,
- De poursuivre le chantier de réorganisation de Gesves EXTRA asbl, seul opérateur agréé ATL sur l'entité gesvoise, notamment à travers le logiciel Quickschool
- La qualité de l'accueil par la professionnalisation du métier d'accueillant(e) par la formation et l'accompagnement
- De pérenniser progressivement les accueillant(e)s en leur offrant des contrats CDD ou CDI.

De créer de **nouvelles synergies** entre les différentes communes coordonnées par Coala, et/ou avec les autres niveaux de pouvoirs qui régissent l'ATL et de **nouveaux partenariats** entre Gesves Extra et des opérateurs (déclarés à l'ONE) – et/ou d'autres organisations non spécifiquement destinées à l'enfance (CPAS, PCS, Bibliothèque, Repair Café, Natagora, ...)



OPÉRATEURS PARTICIPANTS AU PROGRAMME CLE

✓ Les associations culturelles :	✓ Les associations sportives :
<ul style="list-style-type: none"> • Gesves EXTRA • La Plaine communale • Bibliothèque communale • Patro Jean XXIII NOUVEAU • Les scouts NM056 NOUVEAU • Atelier 3 • Brin d'Alice NOUVEAU • Chez Bibi • Chez Lulu • Conservatoire de Ciney - musique NOUVEAU • Conservatoire de Ciney - dance • CREE • Domaine de Mozet • Enjoy Sport NOUVEAU • Fleur de vie • Florilady NOUVEAU • Les petits jardiniers 	<ul style="list-style-type: none"> NOUVEAU • Académie du Samson (Football) NOUVEAU • AnimaSport • RCS Basket Faulx-Les tombes NOUVEAU • Au cœur des ânes • Ecole d'équitation NOUVEAU • Gymnastique Club de Faulx-Les tombes • Manège et Poney Club du Pré d'Amite • Taekwando Condruzien • Tennis de Table

GESVES EN PHOTO....

Il y a quelques mois est né, sur Facebook, un groupe nommé « Gesves en photos ».

Ce petit groupe de gesvois collecte et rassemble des photos, des cartes et les documents de « Gesves d'antan ».

Les documents publiés sont vraiment intéressants et nous permettent de visualiser ce à quoi ressemblait Gesves avant.

C'est pour cette raison que nous avons décidé, via ce Gesves Info, de partager avec vous ces quelques trésors.

Pour cette édition, nous vous partageons une photo de l'école de HautBois en 1961 et une plus récente ainsi qu'une photo de classe datant de 1921-1922.



LE CONSEIL COMMUNAL SUR YOUTUBE

Depuis septembre, le Conseil communal est retransmis en direct sur YouTube. Vous pouvez donc suivre la séance de chez vous, sans vous déplacer. Vous pourrez même la visionner plus tard, si vous n'avez pas l'occasion de vous connecter au moment de la séance.

Vous retrouverez le lien YouTube sur notre site Internet www.gesves.be.

Les séances du Conseil communal se tiennent généralement le 4ème mercredi du mois.

Conseil communal en direct sur



Conseil communal du 22 septembre 2021 - Lien YouTube

Vous souhaitez suivre en direct le Conseil communal de ce mercredi 22 septembre 2021 qui débute à 19h30, sur le plus simple, cliquez sur ce lien <https://youtu.be/MF0Cjy4kU>

CULTURE

CLUB DE LECTURE MENSUEL À LA BIBLIOTHÈQUE

Chaque mois, la bibliothèque organise son club de lecture. Un rendez-vous à ne pas manquer pour échanger autour de nos lectures.

Le fonctionnement ? Une fois par mois, nous nous réunissons autour d'un thème, et chacun présente un livre s'y rapportant. Le but premier étant le partage et la découverte. En parallèle, nous proposons un panier de livres où chacun peut y déposer son coup de cœur afin de le faire découvrir aux autres.

En novembre, le thème était « Girl Power », et on peut dire que ça a inspiré nos participants. Voici leurs coups de cœur :

- Leïla Slimani – Dans le jardin de l'ogre
- Titiou Lecoq – Les grandes oubliées – Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes
- Gerd Brantenberg – Les Filles d'Egalie
- Marie Bénédicte – Madame Einstein
- Caroline Lesire + Alexandra Ughetto – Donne-moi des Elles
- Mandy Robotham – L'infirmière d'Hitler
- Pénélope Bagieu – Culottées / Des femmes qui ne font que ce qu'elles veulent
- Fannie Flagg – La dernière réunion des filles de la station-service
- Anne-Fleur Milton – Prodigeuses / Histoires de filles pas comme les autres
- Alice Melani – Marie Curie
- Susanna Davidson – Anne Frank
- Guillaume Aubin – L'arbre en colère
- Taylor Jenkins Reid – Les sept maris d'Evelyn Hugo
- Gabriel Tallent – My absolute darling

Nous en ressortons avec des tonnes d'idées lectures.



**Frédérique
GINDT**

et

**Michel
ITTELET**



exposent à la Bibliothèque communale de Gesves
rue de la Pichelotte, 9e
du 22 novembre au 28 décembre 2022

mardi et jeudi
de 13h30 à 17h30,

mercredi
de 11h00 à 19h00,

samedi
de 10h00 à 16h00

vernissage public
le vendredi 25 novembre
de 19h00 à 20h30
sur réservation via
bibliotheque.gesves@gmail.com



Béatrice SYLVAIN

expose à la Bibliothèque Communale
de Gesves du 4 janvier au 18 février

IMMERSION NATURE

Redécouvrez la nature

mardi et jeudi de 13h30 à 17h30
mercredi de 11h00 à 19h00
samedi de 10h00 à 16h00

Vernissage ouvert au public sur réservation auprès de
« exposbiblogesves@gmail.com »
le samedi 7 janvier de 18h00 à 20h00



RELATION NORD-SUD

PROGRAMME PCIC 2022-2026

Le Programme de Coopération Internationale Communale a été approuvé par le pouvoir subsidant (Fédéral) à concurrence d'environ 4 millions d'euros pour l'ensemble des partenaires Belges et Béninois.

Les Communes de Savalou et de Gesves, soutenues par l'UVCW, s'engagent à réfléchir, partager leurs expériences et s'améliorer dans une vision qui a une résonance forte avec la Déclaration de Politique Communale de Gesves.

Sa vision : d'ici 2030, les communes béninoises pourront assurer la maîtrise de leurs ressources financières, infrastructurelles et humaines, afin de permettre à tous leurs citoyens d'avoir une identité juridique et de bénéficier de services de bases durables et de qualité. Elles doivent susciter une appropriation collective et citoyenne des enjeux du développement durable en vue de limiter au mieux les impacts environnementaux négatifs, dont ceux des changements climatiques.

Axes de changements :

Du côté de la Commune : l'Administration a les moyens physiques (informatisation des données, sources d'énergie fiables) et humains (stabilité personnel, formation) pour permettre à tous et toutes une identité juridique. Sans ce statut citoyen, les habitants ne peuvent bénéficier de l'accès au territoire, aux soins de santé, à l'éducation (par exemple). La Commune se dote d'outils de gestion qui permettent la transparence, l'évaluation et l'optimisation de la mobilisation des ressources financières et des politiques mises en place.

Du côté des citoyens : toutes les populations, y compris itinérantes, résidant ou séjournant sur le territoire communal sont concertées, agissent en citoyens, s'approprient les enjeux du développement durable et y adhèrent. La société civile est active et coopérante et les enfants bénéficient d'une sensibilisation aux enjeux de la citoyenneté et du développement durable dans le cadre de leur scolarité (notamment).

Du côté environnemental : le cadre de vie sur le territoire est assaini et préservé. Les espaces sont organisés pour permettre l'amélioration de la cohésion sociale : ouverture à l'autre, respect et acceptation mutuels, solidarité.



Appel aux lecteurs

Vous êtes citoyen gesvois et ces problématiques vous intéressent. Vous pensez pouvoir contribuer aux défis du Programme de Coopération (idées, expériences, compétences, connaissances....) et vous êtes d'accord de donner un peu de votre temps, manifestez-vous auprès de stephanie.brahy@gesves.be. Nous vous contacterons lorsque nous mettrons en place un groupe d'action PCIC dans le courant du mois de janvier.

Pour en savoir plus sur le PCIC : <https://www.uvcw.be/international/actus/art-4940>



LES BRÈVES DE L'ASBL ANIMA SPORTS CENTRE SPORTIF DU GRAND GESVES

5ème édition du cross du Grand Gesves

Le top départ a résonné le jeudi 13 octobre dernier aux alentours du Hall des sports où près de 250 enfants s'étaient rassemblés, sous la houlette de l'équipe éducative EPS communale, pour participer au 5ème cross du Grand Gesves.

Les élèves de la 3e maternelle à la 2e primaire, issus des écoles de l'Envol, de la Croisette, Saint-Joseph et René Bouchat ont ainsi pu profiter d'un beau moment de rencontre, festif mais aussi fidèle aux valeurs prônées par le sport : l'amusement par l'activité physique, le goût de la technique sportive et le dépassement de soi. Les P1 et P2 ont parcouru deux boucles de 400m, les M3 ont participé à une activité rythmique en échauffement et parcouru une boucle de 400m.

L'ASBL Anima Sports salue l'initiative et remercie vivement l'équipe organisatrice chapeautée par Sébastien HERMANS ainsi que les partenaires sur lesquels elle a pu compter : la Commune, l'ASBL Gesves Extra et quelques bénévoles.

Rendez-vous est d'ores et déjà fixé à l'année prochaine : même heure, même endroit.



Location de nos infrastructures aux particuliers

Au-delà de la mise à disposition des infrastructures spécifiquement dédiées à la pratique sportive, nous vous rappelons que le centre sportif propose également à la population, associations ou particuliers, la location de certaines salles communales pour l'organisation de réceptions privées ou de réunions.

Parmi celles-ci :

- Le local du basket – rue de l'Église à Faulx-Les Tombes
- La buvette du terrain de football de Sorée – rue du Rond Bois, 9 à Sorée
- La buvette du terrain de football de Faulx-Les Tombes – rue Basse Ramsée à Faulx-Les Tombes
- La buvette du terrain de football de Strud – rue de Han à Hal-tinne

Pour les conditions de location ou tout autre renseignement, nous vous invitons à contacter l'ASBL Anima Sports : Renaud ETIENNE – animasports@gesves.be – 0479/410.237

Un nouveau défi sportif à Gesves



SAISON SPORTIVE À GESVES DU NOUVEAU EN 2023

Amis sportifs, nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance du «Challenge Anima» !
Ce nouveau défi proposera aux amateurs de running multi terrains de se mesurer, en toute convivialité et au fil de 6 épreuves truculentes, aux diversités de nos magnifiques paysages gesvois.

AU MENU

ÉPREUVE #1

Samedi 28 janvier : Night Trail du Samson

Départ : Hall des sports de Gesves (Chaussée de Gramptinne, 116)

Type : trail nocturne 3 distances (9 – 15 – 25 km)

Autre : course enfants

Organisateur : ASBL Easy Sport

Renseignements : mikaeldespontin@hotmail.com – 0475/939865

À VENIR

Dimanche 9 avril : Trail des Carrières

Dimanche 23 avril : Foulées de St-Jo

Vendredi 7 juillet : Corrida de Haut-Bois

Vendredi 25 août : Ar' Trail



Vendredi 15 septembre : Défi Dame Ide



BOUTIQUE EN LIGNE DE PRÊT-À-PORTER ET ACCESSOIRES FÉMININ

Lily Folies c'est l'association de deux sœurs et leur maman, passionnées de mode. Venez découvrir des pièces de folie, pour des styles différents.

Possibilité de prendre rendez-vous pour passer au showroom : Rue Basse Ramsée 36, 5340 Faulx-Les-Tombes

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : Lily Folies  

LE CPAS VOUS INFORME

PERMANENCE JURIDIQUE ASSURÉE PAR LA MAISON DE LA JUSTICE DE NAMUR

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h00 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)

Prochaines dates : 15 décembre 2022 – 12 janvier 2023 – 9 février 2023

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers



REPAS À DOMICILE, SERVICE TRAITEUR

Livraison sur Gesves :

- ❖ La table de Malou, Ann Chrystel HENET - 0477/69 38 63 - latabledemalou@gmail.com - la-table-de-malou.eatbu.com
- ❖ Aux Goûts des Jours, Olivier Plessy - 0472/35 35 20 - info@auxgoutsdesjours.be - auxgoutsdesjours.be/vos-repas-a-domicile
- ❖ L'Olival - 081/ 58 33 33 du lundi au vendredi : de 9h à 14h - olival.be/fr/repas-a-domicile

UNE ANNÉE DE LÉGUMES ET FRUITS BIO AVEC LES COMPAGNONS DU SAMSON

- ⇒ Profiter toutes l'année de bons légumes et fruits BIO cultivés avec soin.
 - ⇒ Découvrir des anciennes variétés, des nouveaux goûts.
 - ⇒ Soutenir un service de réinsertion socioprofessionnel par le travail de la terre.
- Tout cela est possible avec les Compagnons du Samson !

Comment ?

- Abonnez-vous à nos paniers ---> www.lescompagnonsdusamson.com, onglet "Boutique en ligne", puis "Paniers"

Ou

- Rendez-nous visite **chaque vendredi** dans notre petit magasin, **de 15h30 à 19h, Ry del Vau, 5 à Gesves.**

Plus d'info :

0478 78 38 30

lescompagnonsdusamson@hotmail.be - www.lescompagnonsdusamson.com

<https://fr-fr.facebook.com/lescompagnonsdusamson/>

LES COMPAGNONS DU SAMSON
Maraîchage Bio

Le Petit Magasin

Légumes et fruits de saison BIO

Ouvert tous les vendredis
de 15h30 à 19h00
(sauf jour férié)

Produits artisanaux wallons

Ry del Vau, 5 à Gesves 0478 78 38 30

« ETÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE 2023 »

Nous recherchons 10 jeunes **d'au moins 15 ans** accomplis au premier jour de l'activité et **de moins de 22 ans** pour 2 semaines **du 10 au 20 juillet 2023 (sous réserve d'acceptation du projet)**

Si tu es motivé(e), que tu as envie de travailler en équipe avec des jeunes de ton âge pour travailler au sein de différents services communaux, n'hésite pas à envoyer **ton curriculum vitae + lettre de motivation avec toutes tes coordonnées du 9 /1/23 au 15/3/23.**

Où ?

CPAS de Gesves - Ludivine Chevalier, assistante sociale - Rue de la Pichelotte, 9 à 5340 Gesves
083/670.324 (sauf mercredi) - ludivine.chevalier@cpas.gesves.be

CONDITIONS DES ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE A PARTIR DU 01/1/2022

1. QUI Y A DROIT ?

- ✓ **1ère catégorie : Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM)**
NB : Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième catégorie.
- ✓ **2ème catégorie : Les ménages à revenus limités :** Le montant des revenus annuels bruts imposables du ménage doit être inférieur à **22 475.49** euros, majoré de **4 160.94** euros par personne à charge (personne ayant des revenus annuels nets inférieurs à **3 410** euros sans compter les allocations familiales, ni les pensions alimentaires pour enfants).
- ✓ **3ème catégorie :** **Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes** et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

TYPE DE CHAUFFAGE et CONDITIONS : Gaz propane en vrac, Gasoil de chauffage en vrac ou à la pompe, Pétrole lampant à la pompe

Depuis le **01/07/2022**, le montant de l'allocation chauffage au litre varie de **0.14 à 0.36 cents** en fonction du prix au litre du combustible utilisé.

Par ménage, pour le **gasoil de chauffage ou le gaz propane en vrac, une allocation de 210 € à 720 € pour 2000 litres maximum est accordée** pour la période de chauffe 2022 (en une ou plusieurs livraisons).

Pour le **gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés à la pompe** en petites quantités, il s'agit d'une **allocation forfaitaire de 210 €, portée à 456 euros** entre le **01/07 et 31/12/2022** (un seul ticket à présenter), non cumulable.

Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison !

DOCUMENTS A FOURNIR

- Copie de la facture ou du bon de livraison
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Copie de la carte de banque pour le paiement
- **Pour la catégorie 1 :** pas de preuves de revenus à donner si tous les membres du ménage sont BIM
- **Pour la catégorie 2 :** **des preuves récentes de revenus de tous les membres du ménage** (dernier avertissement extrait de rôle, ainsi que fiche de paie ou de pension la plus récente, ou certificat le plus récent d'allocation sociale reçue, ou tout autre preuve récente du revenu familial).
- **Pour la catégorie 2,** si l'ensemble des membres du ménage possède un bien immobilier autre que celui de l'habitation du ménage, il faut la preuve du montant du revenu cadastral non indexé des biens
- **Pour la catégorie 3,** copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur

Les **Permanences au C.P.A.S de Gesves** sont assurées le lundi matin de 09 h à 12 h (rue de la Pichelotte 9a), Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter l'assistante sociale Mme Marie GENON (083/677.329).

Si vous ne savez pas vous rendre à la permanence du lundi, veuillez téléphoner au 083/670.320 pour prendre RDV un autre jour.

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du Fonds Chauffage : 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be



NE PRENEZ PAS LE RISQUE DE PERDRE VOTRE CHIEN OU VOTRE CHAT, RENDEZ VOS DONNÉES DE CONTACT CONSULTABLES !



Depuis le 1er mai, les données de contact sur la puce de votre animal de compagnie ne sont plus accessibles au grand public sans votre autorisation, ceci, pour respecter la protection des données. Vétérinaires et refuges garderont cet accès via leur plateforme spécifique. Mais si votre chien s'échappe il est important de pouvoir identifier au plus vite le propriétaire ! Donc suivez

dès à présent la simple formalité à remplir pour les chiens et les chats. Pour accepter que vos données personnelles soient consultables, il faut vous rendre sur les sites internet DogID (online.dogid.be) et CatID (online.catid.be). Muni d'un lecteur de carte, de votre carte d'identité et de votre code pin, il vous faudra suivre plusieurs étapes et marquer votre accord pour que vos coordonnées soient publiques.

- **Étape 1** : Vérifiez si votre numéro de registre national n'est pas déjà lié au numéro de votre chien.
- **Étape 2** : Associez le numéro de registre national aux données de votre animal.
- **Étape 3** : Rendez vos données visibles et corrigez-les si nécessaire (possible à partir du 1er mai).

Si vous n'y arrivez pas ou si vous n'avez ni accès à un ordinateur ou un lecteur de carte, votre vétérinaire peut vous y aider.

Petit rappel ...Identification des chiens et des chats...

L'identification et l'enregistrement des chiens sont obligatoires en Belgique depuis le 1er septembre 1998.

Si un chien naît à votre domicile, et que vous avez l'intention de le garder, vous devez le faire identifier et enregistrer avant l'âge de **8 semaines**

Si vous comptez vendre ou donner un chien, quel que soit son âge, vous devez au préalable le faire identifier et enregistrer.

L'obligation d'identification et d'enregistrement des chats domestiques est effective en Wallonie depuis le 1er novembre 2017. Si le chat est né avant cette date, identifier et enregistrer ne sont pas obligatoires mais vivement conseillés. Si le chat est né après le 1er novembre 2017, ces démarches sont obligatoires avant l'âge de 12 semaines et en tout cas avant que le chat ne soit donné ou vendu.

Pour les chats en provenance de l'étranger, identifier et enregistrer sont obligatoires dans les 8 jours de leur arrivée en Wallonie

LOGEMENT

LA COLOCATION



QUE SAVOIR AVANT ... de se lancer dans un projet de COLOCATION ou de signer un bail de résidence principale ?

La colocation est une formule par laquelle, le plus souvent, des preneurs louent à **plusieurs** une maison ou un appartement.

Chacun dispose d'une chambre individuelle et partage en commun certaines pièces de vie comme la cuisine, un salon ou un living, des locaux sanitaires, etc.

Ce **mode d'habitat** se rencontre de plus en plus souvent. La colocation permet aux occupants d'alléger le poids financier que représente le loyer dans leur budget.

Cette nouvelle forme d'habitat est réglementée sur certains points, comme ce qu'on entend par bail de colocation, la solidarité qui sera de mise entre les colocataires à l'égard du bailleur, le départ et la sortie d'un colocataire, le **pacte de colocation qui réglera les droits et les obligations des colocataires entre eux**. Pour le reste, selon les cas, le droit du bail de résidence principale s'appliquera ou bien le droit commun.

En quoi consiste un BAIL DE COLOCATION ?

Le **bail de colocation** concerne la **location d'un même bien** – une

maison ou un appartement – par **plusieurs preneurs ayant signé un PACTE de colocation**. Ces preneurs sont locataires.

L'habitation comprend **au minimum** une pièce d'habitation ou un local sanitaire commun (que se partagent les colocataires).

Il existe un **BAIL UNIQUE** qui est signé entre les colocataires et le bailleur.

Au plus tard à la signature du bail, les colocataires concluent entre eux un **PACTE DE COLOCATION**. Le pacte de colocation fixe **leurs droits et leurs obligations**. Le bail mentionne la date de la signature du pacte de colocation.

Il n'y a donc **PAS de bail de colocation SANS pacte de colocation !!**

Obligations des colocataires :

Les colocataires signent un **SEUL contrat de bail** avec le bailleur. Les colocataires signent un **pacte de colocation**.

ATTENTION !!!!

Deux personnes formant un couple marié ou de cohabitants légaux ne peuvent pas être colocataires entre eux. Le couple marié ou de cohabitants légaux peut néanmoins être **un des colocataires** dans le bail de colocation avec d'autres colocataires.

Obligations du bailleur :

Le bailleur doit avoir un **permis de location** lorsqu'il loue un **petit logement individuel ou un logement collectif**. La colocation est une forme d'habitat collectif. Cependant, il existe **une EXCEPTION** spécialement adaptée à la colocation :

Le bailleur propriétaire ne sera pas tenu de demander un permis de location s'il loue un logement faisant l'objet d'un **contrat de colocation** conclu avec **moins de 5 personnes majeures**.

Info et renseignement : service logement : 083 670 306
logement@gesves.be

DATES DES BATTUES QUI AURONT LIEU DANS LES BOIS DE GESVES

Décembre :

- 16/12/2022 Goyet et Strud (Bois Miller)
- 17/12/2022 Bois de Grand Pré – Abbaye – Sart Mère
- 17/12/2022 Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée
- 18/12/2022 Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
- 26/12/2022 Houyou – Pourrain
- 28/12/2022 Grand Bois de Gesves

En complément aux dates de battues reprises ci-dessus, nous précisons que si cette liste représente la majorité des journées de chasse organisées sur le territoire de la commune de Gesves, elle reste malgré tout non exhaustive. En effet, la législation actuelle n'impose pas aux chasseurs d'informer de l'organisation d'une chasse.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec **Monsieur Quentin HOUSSIER, Agent des Forêts à Gesves.**
GSM : 0477 781 545.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE DÉNEIGEMENT

Pour le service des travaux de votre commune, le déneigement des voiries est synonyme de mobilisation intense afin de garantir au maximum votre sécurité et vous permettre de vous déplacer au mieux malgré les conditions atmosphériques difficiles.

1- Quelques caractéristiques de notre réseau routier communal

Notre commune gère 237 km de voiries. Pour rappel, la chaussée de Grampinne, la rue Monty à Sorée et la rue de Strouvia et de Goyet vers Strud et celle d'Ohey vers Florée ne font pas partie de notre plan d'intervention. Elles sont gérées par le Service Public de Wallonie.

2- De quels moyens disposons-nous ?

Pour traiter ce réseau, notre service technique a besoin d'un temps d'intervention oscillant entre cinq et six heures, selon les conditions climatiques en cours. Ceci explique pourquoi un camion qui est passé devant chez vous ne repassera peut-être pas avant plusieurs heures et ce, même s'il neige entretemps.

Nous disposons de 3 véhicules équipés de lames et de trémies pour l'épandage du sel.

3- Quelle est la stratégie du service de déneigement ?

Si l'on voulait un réseau communal totalement dégagé une heure après des chutes de neige, il nous faudrait 10 véhicules. Nous faisons donc de notre mieux avec les moyens humains, matériels et financiers dont nous disposons.

Les lignes du TEC, les carrefours ainsi que les côtes sont traités prioritairement.

Lors de très fortes chutes de neige, il se peut que quelques routes ne soient pas déneigées immédiatement. Par ailleurs, au besoin, les mesures de police nécessaires seront prises afin d'interdire la circulation sur certaines routes.

4- Quelles sont les difficultés rencontrées dans le cadre de nos missions ?

Les véhicules qui stationnent sur la route, même partiellement, sont des obstacles au passage de nos lames. Soyez attentifs à ne pas entraver le passage des véhicules de déneigement.

Nous vous recommandons par ailleurs d'équiper vos véhicules de pneus adéquats afin de limiter au maximum le risque que ceux-ci bloquent ou perturbent la circulation.

Stockez la neige de part et d'autre de l'entrée de votre propriété plutôt que de la rejeter inutilement sur la route et que le chasse-neige la repousse chez vous, compactée lors du passage suivant.

5- Le service de déneigement et vous.

Notre service reste à votre écoute mais votre aide nous est précieuse lorsque certains d'entre vous nous informent « poliment » des endroits qui sont délicats ou qui nécessitent une intervention urgente. Nous vous en sommes reconnaissants car nous ne pouvons être ni présents partout à la fois, ni informés de tout, ni réactifs dans l'immédiat. Votre appel en ce sens sera toujours le bienvenu et profitable à tous.

Aussi, n'hésitez pas à contacter le service travaux par mail travaux@gesves.be ou Monsieur Benoît Debatty, Echevin des travaux, au 0498/51.26.37.

AVIS À LA POPULATION : COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ENTRE MINUIT ET 5H CET HIVER

Comme vous le savez, l'Union européenne traverse actuellement une grave crise énergétique qui se traduit par une explosion des prix de l'énergie. Cet hiver s'annonce particulièrement difficile pour les citoyens et les entreprises mais également pour les pouvoirs publics. Les finances communales sont lourdement impactées par cette situation.



Dans ce contexte, ORES a élaboré un plan de mesures exceptionnelles pour aider les communes et contribuer à l'effort collectif de réduction des consommations. Parmi ces mesures figure la coupure de l'éclairage public.

Comme dans de nombreuses autres communes wallonnes, **l'éclairage public sera coupé sur notre territoire entre minuit et 5h du matin du 1er décembre au 31 mars.** Cette mesure, ratifiée par le Conseil communal, **permettra une économie de l'ordre de 25.000 euros.** Elle pourrait être bien supérieure si le prix de l'électricité continue à augmenter. Précisons qu'en l'état actuel de la technologie présente sur notre territoire, il n'est pas possible de maintenir certains lampadaires allumés et d'en éteindre d'autres.

Parallèlement à cette mesure exceptionnelle et ponctuelle, l'avenir à long terme de l'éclairage public continue d'être analysé au travers de la démarche participative initiée cette année. La réflexion se poursuit et nous vous tiendrons au courant des propositions concrètes qui ressortiront des discussions et enquêtes en cours.

Signaler une panne ?

Vous souhaitez signaler le dysfonctionnement d'un poteau d'éclairage ? Rendez-vous sur le site d'ORES :
<https://luminaire.ores.be/fr>

UTILISATION DES BODYCAMS À LA ZONE DE POLICE DES ARCHES

Dès janvier 2023, des bodycams vont être utilisées par les services opérationnels de la Zone de Police des Arches. La législation autorise les services de police à utiliser cette technologie dans les conditions déterminées par la loi. Par conséquent, un citoyen informé n'aura pas le pouvoir de s'opposer à l'utilisation de ces caméras mobiles, ou de faire stopper son enregistrement.

Ce projet a reçu l'autorisation des différents Conseils communaux d'utiliser les caméras sur le territoire des 5 communes de notre Zone.

Quelles sont ses conditions d'utilisation ?

La bodycam est portée de manière visible par le policier, et a pour vocation d'enregistrer toutes les interventions ou toute interaction susceptible de générer des tensions (exemple : bagarre, violences intrafamiliales, tapage, nuisances sur la voie publique, etc.). L'enregistrement est réalisé à l'appréciation du policier et pendant toute la durée de cette intervention.

- L'utilisation de la *bodycam* nécessite que le **policier soit reconnu de façon visible** (grâce à son uniforme, un brassard, ou la présentation de sa carte de légitimation).

- ET précédée d'un **avertissement oral** (information aux personnes filmées), quand cela est possible.

Les objectifs liés à l'utilisation d'une *bodycam* sont les suivants : accroître la sécurité du personnel et des citoyens, améliorer le rendre-compte, augmenter la qualité des constatations, renforcer le professionnalisme du personnel et réduire le nombre de faits de violence à l'égard des policiers.

Les images ne peuvent être effacées et pourront être utilisées, notamment, en procédure judiciaire. Elles seront conservées au sein de notre Zone pendant une période d'un an, sur des serveurs sécurisés et dans le respect des règles relatives à la Protection de la vie privée (RGPD).

Les informations relatives à leur utilisation et à l'accès aux images enregistrées peuvent être trouvées sur le site internet de l'Organe de gestion de l'information policière (COC), ou auprès de notre Zone de police.



VOIRIE PARTAGÉE : VITESSE ADAPTÉE ET VISIBILITÉ

En milieu rural, vu la largeur des voiries et les contraintes, il est souvent difficile voire impossible de prévoir des sites propres pour les cyclistes et les piétons. Le partage de la voirie s'impose souvent.

Il est donc primordial que chaque automobiliste adapte sa vitesse car la vitesse tue encore trop souvent. Les chances de survie d'un piéton lors d'un accident avec un véhicule varient fortement en fonction de la vitesse d'impact :

- À 30 km/h, le risque de décès du piéton est de 2% ;
- À 50 km/h, 10%
- À 70 km/h, 40%
- Au-delà de 80 km/h, l'impact est presque toujours fatal.



Le manque de visibilité est une des causes majeures des accidents qui impliquent piéton ou cycliste. Il est donc aussi indispensable, surtout en période hivernale, que chaque piéton et cycliste assure sa visibilité avec des lampes, des vestes, sacs ou gadgets munis d'éléments réfléchissants permettant d'être vu le plus loin possible. Il est nécessaire d'être vu, alors sortez éclairés !

AUTOMOBILISTES, CYCLISTES, TESTEZ VOS CONNAISSANCES !

1. En dehors d'une agglomération, lorsqu'il dépasse un cycliste, un véhicule motorisé...
 - a) Doit se déporter de 1 m
 - b) Doit rester sur sa bande de circulation pour éviter toute voiture qui pourrait le croiser
 - c) Peut klaxonner pour avertir le cycliste que celui-ci doit se déporter
 - d) Doit ralentir et doit se déporter d'1,50m pour éviter que le cycliste ne soit déstabilisé par un effet d'aspiration

2. A l'exception d'un seul, tous les équipements repris ci-dessous sont obligatoires pour un vélo ordinaire circulant sur une route (au risque d'être verbalisé), lequel ?



- a) Une sonnette
- b) Un casque de sécurité
- c) Des catadioptrés jaunes ou oranges sur les pédales
- d) Un catadioptré blanc à l'avant et un catadioptré rouge à l'arrière
- e) Un frein à l'avant et à l'arrière

3. Quelle(s) photo(s) montre(nt) une piste cyclable, ce qui impose au cycliste d'emprunter obligatoirement cette voie et à l'automobiliste de n'y être dans aucun cas (ni en mouvement, ni à l'arrêt) ?



4. Vrai ou faux ?
 - a) Hors agglomération, deux cyclistes peuvent rouler de front, en restant attentif à se replacer en file indienne si une voiture survient.
 - b) Une rue interdite à la circulation, "excepté circulation locale", peut être empruntée par les cyclistes en transit.
 - c) Dans une rue cyclable, les véhicules motorisés sont autorisés mais ne peuvent dépasser les cyclistes qu'à la vitesse maximale de 30 km/h.
 - d) Tout cycliste peut prendre n'importe quel sens interdit.
 - e) Les enfants de moins de 10 ans peuvent toujours rouler sur le trottoir avec un vélo d'enfant.

QUELQUES RÉALISATIONS ET TRAVAUX EN COURS....



Rejointoyage des pavés du parvis de l'église de Gesves



Entretien des cimetières à l'occasion de la Toussaint



Réfection des accotements du Try des Pauvres à Gesves



Nouvel égouttage et réfection de la cour de l'ancien garage communal

INONDATIONS DE 2021 : SUIVI

En suite des inondations de 2021, la Commune a entrepris plusieurs initiatives afin de réparer les dégâts et diminuer les risques d'inondations à l'avenir. Nous faisons le point sur 3 endroits particuliers :

- À Faulx-Les Tombes : une étude hydrologique a été confiée au bureau d'étude AGREA (INASEP) visant le quartier de la rue de l'Abbaye et de la rue du Chainois. Cette étude doit permettre d'envisager des solutions d'aménagement pour améliorer le phénomène de ruissellement, en plus des premiers travaux d'égouttage entrepris l'an dernier.
- À Strud : une même étude est en cours afin de créer une zone d'immersion temporaire en amont du village. Des essais de perméabilité ont été réalisés cet automne.
- A Goyet : le Service Technique Provincial (STP) a terminé l'étude de la réfection du pont de la rue du Ruisseau. Les travaux seront bientôt attribués via une procédure de marché public.

Nous continuerons de vous tenir informés des suites données.

BALADES DOMINICALES EN DÉCEMBRE 2022

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 18 décembre : départ à 14 heures de l'église de Faulx-Les Tombes. La marche sera suivie du traditionnel cougnou de Noël.

Renseignements : Eliane : 0477/76.73.21 - Yves : 0475/72.94.26



AGENDA COMMUNAL

POINTPENSION DE GESVES



Le Pointpension a lieu chaque 1er vendredi du mois.

Le Pointpension se fait uniquement sur rendez-vous afin de vous éviter de devoir patienter. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au numéro spécial pension 1765.

ATELIERS « CLIMAT »

Prochaines animations ouvertes à toutes et tous

Energie	12/01	Présentation du <i>Service de Facilitation à la Rénovation Energétique (SFRE)</i> et de l'accès aux <i>primes régionales</i> , par Stephan Vis (Energie-GAL)
Mobilité	19/01	<i>L'inter et la multi-modalité</i> , par Espace Environnement
	12/02	<i>La mobilité cyclable</i> , par Espace Environnement
	16/03	<i>Ciné-débat</i>
Plantations	26/01	<i>L'accueil de la biodiversité dans le bâti</i> , une composante à intégrer dans l'acte de bâtir, par Philippe Samyn, architecte et membre de Natagora
Achats durables	26/03	Visite du jardin des <i>Compagnons du Samson</i> et atelier <i>semences</i>

Envie d'en savoir plus ou de vous inscrire aux activités ouvertes au public, contactez Eliabel HENNART : pollec@gesves.be



MARCHÉ DE NOËL 2022
DU 16 AU 18/12 À SORÉE

VENDREDI 16 DÉCEMBRE
18H00 - 01H00
Ouverture des chalets
A PARTIR DE 20H
Soirée animée par Pascal FORTIN

SAMEDI 17 DÉCEMBRE
14H00 - 02H00
Ouverture des chalets
14H00 - 22H00
Ouverture de l'artisanat
19h30 : Apéro solidaire*
Animation musicale par la Fanfare Royale de Gesves
A PARTIR DE 21H00
Soirée animée par le groupe "The Jettag Experience"

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
11h00 - 22h00 : Ouverture des chalets
11h00 - 19h00 : Ouverture de l'artisanat
13h00 - 16h30 : Balade en attelage
14h30 : Animation musicale par l'Union Culturelle Royale
16h30 : Animation musicale par les Sonneurs du Val Mosan

Présence du Père-Noël!

Apéro Solidaire
*Venez avec une ou plusieurs denrées (non périssables) pour les fêtes et/ou avec un produit d'hygiène et vous recevrez un ticket boisson en échange!

RENSEIGNEMENTS : NATHALIE SEINE - 093/670.202 - WWW.GESVES.BE

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Lots de houppiers (à façonner) à vendre dans le bois de Gesves
Contact : Quentin Houssier (agent DNF) 0477/781.545



RÉALISATION D'UNE CAMPAGNE DE PROSPECTION GÉOPHYSIQUE

Nous vous informons que le Service Géologique de Belgique réalise une campagne de prospection géophysique en Wallonie qui traversera notre commune en décembre 2022.

Cette prospection géophysique consiste en la pose au sol de capteurs (géophones) et au passage d'un convoi de trois camions vibrateurs le long d'un tracé suivant une ligne d'environ une trentaine de kilomètres depuis la région d'Andenne jusqu'à celle de Marche-en-Famenne, en passant par Strud-Haltinne et Sorée.

Cette campagne de mesures ne causera potentiellement que de faibles nuisances, seulement certaines vibrations au moment du passage des camions pourront être ressenties par les riverains pendant quelques secondes.

Cette étude a pour but de déterminer la présence de roches favorables au développement de la géothermie profonde en Europe du Nord-Ouest et, plus particulièrement, en Wallonie. Il est prévu que cette campagne se fasse dans le courant du mois de décembre 2022.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE À GESVES



Ce 11 novembre 2022, les autorités locales ont pu rendre hommage aux victimes de 14-18 lors des commémorations organisées à Gesves. Après le Te Deum à l'église, les participants se sont rendus au Monument aux Morts dans le cimetière. Faisant référence à l'actualité, le Bourgmestre a terminé son discours sur ces mots : « A quelques centaines de kilomètres d'ici, les mêmes villes martyres, les mêmes jeunes sacrifiés, les mêmes civils massacrés, les bâtiments détruits, la boue, les pleurs, les blessures, les réfugiés déracinés, ... Dans plusieurs pays européens, la tentation de l'extrême droite se traduit dans les urnes, tandis que de l'autre côté de l'océan le système démocratique est remis en cause.

Notre liberté et nos droits ont été durement acquis, au prix de lourds sacrifices.

Aujourd'hui, plus que jamais, restons vigilants, soyons-en dignes et transmettons ce message aux jeunes générations. »

Les enfants de l'école de la Croisette à Sorée ont ensuite rendu un hommage aux « poilus » en récitant des poésies et en lisant des lettres de soldats. Pour clôturer la cérémonie, une gerbe de fleurs a été déposée par les élèves devant le Monument aux Morts sous les airs de l'Appel aux champs et la Brabançonne interprétés par la fanfare de Gesves. L'assistance a ensuite été conviée chaleureusement en la salle des Todi Djones de Gesves pour le vin d'honneur offert par le Collège communal et le Conseil communal.



L'OPÉRATION DU PAIN SUSPENDU EST TOUJOURS ACTIVE



Pains Suspendus :
Votre boulangerie participe !

Offrez un pain à des personnes
 qui en ont besoin.

Le principe, vous achetez 1 pain,
 vous en payez 2.

Le pain que vous offrez sera récolté par
 le CPAS pour la banque alimentaire.

Merci pour votre solidarité !

Une initiative du Plan de cohésion sociale avec l'amable
 collaboration des Boulangeries de la Commune de
 Gesves.

De juin à fin octobre nous avons récolté **386 pains**. Deux mots « bravo et merci » aux habitants Gesvois et à nos boulangers partenaires.

APÉRO SOLIDAIRE

Comme chaque année nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel Apéro Solidaire.

Quand ? Le **samedi 17 décembre** rejoignez-nous à partir de 19h30

Où ? Sur le marché de Noël à Sorée.

Le PCS de Gesves vous accueillera dans la joie et la bonne humeur... (Si vous ne connaissez pas le principe, pas de souci, voici un petit éclaircissement) Le principe : « *Vous faites généreusement un don d'une denrée non périssable ou d'un produit d'hygiène et en échange nous vous offrons un ticket qui vous permettra de déguster une boisson gratuitement sur place* ».

L'ensemble de cette récolte sera remis au CPAS.



**FUNÉRAILLES
 Thierry CALS**

www.pf-thierrycals.be
info@pf-thierrycals.be
 085 / 61 14 39

FUNÉRARIUM DE GESVES
 Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIUM & BUREAU
 Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE

La boulangerie Sohet - Laloux
 vous souhaite de délicieuses
 fêtes de fin d'année.

Grand choix de bûches
 et gâteaux de fêtes.

TEA-ROOM
SPECIALITES:
 BAISERS DE GESVES
 PAIN DE CAMPAGNE

Tél :
 083/677 206

145, chaussée de Gramptinne
 en face de la Poste de Gesves

DecoStyles
 Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
 Peinture décorative
 Mortex
 Revêtement sol et mur, parquets...

leonetjohan@live.be
 GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

RETOUR SUR LES « DONNERIES »

Pour rappel, au mois de juillet et au mois d'octobre, nous avons organisé 2 « donnerie », la 1^{ère} pour les fournitures scolaires et équipements sportifs et la 2^{ème} pour les vêtements d'hiver.

C'est l'occasion pour nous, une nouvelle fois de vous remercier. A chaque fois vous répondez présents à nos sollicitations. Sur les deux occasions nous avons pu faire plaisir à une cinquantaine de familles.



CCPH – SAMEDI 03 DÉCEMBRE JOURNÉE INTERNATIONALE DU HANDICAP

Les membres de la Commission Consultative des Personnes en situation de Handicap et la Commune de Gesves sont très fiers d'avoir pu organiser cette 1^{ère} édition. Nous espérons pouvoir pérenniser un évènement annuel afin de continuer à œuvrer à la sensibilisation à la différence et à l'inclusion au sein de notre Commune.

LES SERVICES COMMUNAUX VOUS INFORMENT

LA COMMUNE DE GESVES RECRUTE



UN GRADUE SPÉCIFIQUE CONSEILLER EN ÉNERGIE APE -H/F/X

Le Conseiller en énergie assure l'optimisation énergétique des bâtiments communaux. Il assure un rôle de conseil auprès de la population. La personne engagée partagera son temps de travail à raison de 2/5^{ème} avec la commune d'Ohey.

VOTRE CONTRAT : CDI temps plein

STATUT : APE

UN AGENT PREPOSE AUX TAXES APE -H/F/X

L'agent assure, entre autres, l'ensemble des tâches liées à la conception des règlements-taxe et à leur perception. Il répond également aux questions des citoyens et du Collège communal en parfaite harmonie avec le service des Finances.

VOTRE CONTRAT : CDI temps plein (voire ¾ temps)

STATUT : APE

MODALITES POUR POSER VOTRE CANDIDATURE :

Les profils de fonction et tout renseignement complémentaire sont consultables sur le site www.gesves.be et peuvent être obtenus auprès du service du personnel soit par téléphone (Sophie RENOIRTE) : 083/670 201, soit par mail à : sophie.renoirte@gesves.be

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 16/01/2023

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Le ramassage des sapins de Noël naturels, débarrassés de toute décoration (pas de motte de terre) aura lieu les :

- ✓ Lundi 9 janvier 2023 Gesves
- ✓ Mardi 10 janvier 2023 Faulx-Les Tombes
- ✓ Mercredi 11 janvier 2023 Haltinne
- ✓ Jeudi 12 janvier 2023 Sorée - Mozet

Merci de les déposer bien à vue sur votre trottoir.



SERVICES SUPRA-COMMUNAUX

ACTION INVENTORI'HAIE



Depuis quelques années, les **plantations d'arbres et arbustes hors forêt vont bon train**, boostées par le projet « Yes, we plant » de la ministre de l'environnement mais également par les nombreuses initiatives locales et citoyennes. En effet, plus les changements environnementaux (notamment liés aux changements climatiques) se font sentir, plus l'arbre et les services écosystémiques qu'il rend semblent importants. **Malheureusement, l'approvisionnement en plants peine à suivre**. Cela s'explique, entre autres, par le fait que la récolte des graines nécessaires pour faire pousser les plants est difficile, notamment parce que la ressource est très dispersée sur le territoire.

Face à cette difficulté, l'AWAF asbl, l'asbl centre de Michamps et le Comptoir Forestier lancent un projet qui ambitionne **d'identifier un grand nombre de semenciers potentiels** hors forêt (haies, arbres isolés...) d'espèces ligneuses indi-

gènes : l'action « Inventori'haie ».

Cette action a pour but de permettre à tous les **naturalistes expérimentés ou débutants, marcheurs, coureurs, amoureux de la nature ou de leur territoire** de nous **signaler les zones qu'ils considèrent intéressantes d'un point de vue de la production de graines**. Cette signalisation se fait très facilement en ligne sur un site appelé « **observations.be** », accessible via la page internet du programme « Yes, we plant ». Par le biais de ce site, toute personne désireuse d'apporter sa contribution à la sauvegarde de nos haies et de notre biodiversité pourra signaler géographiquement des zones d'intérêt et fournir quelques informations importantes (espèces présentes, signes de taille...) ainsi que des photos. Bien entendu, les zones signalées doivent respecter un certain nombre de critères (espèces indigènes, formations (haies, buissons, lisières...) anciennes et peu taillées...). Ceux-ci sont détaillés dans un court document disponible sur le site.

A vous, promeneurs et amoureux de votre commune de nous signaler ses richesses naturelles afin de participer au reverdissement de notre territoire !

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

AWAF asbl

Géraud de Streel - +32 492 39 37 18
<https://www.awaf.be>

Centre de Michamps asbl

Florentin Reginster - +32 484 81 33 59
<https://centredemichamps.be>



Association pour l'agroforesterie en Wallonie et à Bruxelles



GAL



DE LA FARINE ET DES PAINS DU CONDROZ



Une filière céréales panifiables locale et complète, des semences au pain, portée par un groupe de boulangers, agriculteurs, meuniers et citoyens, issus du Cœur de Condroz qui souhaitent relocaliser une alimentation de qualité.



Les céréales sont cultivées en Condroz par des agriculteurs certifiés bio. Des essais sont mis en place pour choisir les variétés les plus adaptées.



Vous trouverez toutes les informations sur leurs points de dépôt et leurs marchés sur www.aucoeurdupain.be ou auprès du GAL au 083 670 345.

Les céréales sont moulues dans des moulins à meule de pierre et certifiés bio tel que celui de la Ferme de Corioule.

La farine sert à fabriquer de bons pains dans des boulangeries du territoire : La Chouette Enfarinée, Le Fournil du Loup, La Fournilière et La Grigne de Gauthier.

De la farine est également disponible pour les particuliers en sacs de 25 kg à la Ferme de Corioule à Assesse: www.fermedecorioule.be ou 0473/89 46 76

en partenariat avec:



et le

Réseau meuse Rhin Moselle pour les semences paysannes et citoyennes (RMRM).

MARRE DE TROP CONSOMMER?



UN SERVICE GRATUIT

de l'asbl GAL Pays des tiges et chavées sur le territoire des communes de Assesse – Gesves – Ohey

Un projet de rénovation ?
Quelles démarches entreprendre ?
Qui contacter ?

Le SFRE peut vous aider !



SFRE
Service
Facilitation
Rénovation
Énergétique

Fort de son expérience des actions pilote IsoTaMaison et Walloreno (50 ménages ont ainsi bénéficié d'un accompagnement et d'un audit logement gratuits), le GAL Pays des tiges et chavées ASBL démarre aujourd'hui ce nouveau service qui s'adresse à tous les citoyens des trois communes (Assesse, Gesves, Ohey). Un accompagnement personnalisé chez vous !

Pour une visite d'orientation gratuite, contactez le SFRE : stephan.vis@tiges-chavees.be - 083/670347 - 0478/097676

GROS SUCCÈS À L'OCCASION DE L'APÉRO-RURAL

Vendredi 04 novembre, c'était l'effervescence à la Bergerie des Arches de la famille Mabile-Tonglet.

Tout le monde était sur le pont afin d'accueillir les nombreuses personnes attendues. Dès 16h, Antoine et Elise accueillait les premiers invités pour leur faire découvrir la bergerie et les multiples activités rythmant la vie d'un éleveur de moutons. Les visiteurs ont découvert les avantages du pâturage des couverts d'intercultures par les ovins en se rendant sur une parcelle. Petits et grands, voisins, agriculteurs, citoyens, amis, bergers en herbe, curieux ; il y en avait pour tous les goûts et ce n'est pas un euphémisme. Hamburgers, jus de pomme, délicieuses brochettes d'agneaux préparées avec amour par la famille...ont réconfortés les quelques 450 visiteurs bravant la météo pluvieuse.



Ce fut également l'occasion d'inaugurer la brochure « **Vivre harmonieusement la Ruralité en Condroz-Famenne** » dont le but est de tisser des liens entre citoyens et producteurs de notre alimentation.



Ces actions s'inscrivent dans le cadre de LEADER
Financées par la Wallonie et l'Union européenne | Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales
Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey



Les articles des groupes politiques n'engagent que les auteurs.

ECOLO



Les solutions sont à notre portée !

À l'heure d'écrire ces quelques lignes, la Cop27 vient de se terminer sur un bilan médiocre, pour ne pas dire catastrophique, et laisse place à la coupe du monde au Qatar qui fait l'unanimité contre elle tant pour le non-respect des droits humains que pour le gaspillage énergétique de l'événement.

Décidément, l'exemple ne vient pas des décideurs à l'international ! Semaines après semaines, ils nous montrent leur incapacité à prendre de bonnes décisions face aux multiples défis qui se dressent devant nous.

Ce constat pessimiste ne doit cependant pas nous empêcher d'agir pour les valeurs auxquelles nous croyons et pour lesquelles nous nous battons chacun et chacune tous les jours : la liberté, la solidarité, la justice...

Pour ce faire, ECOLO mise sur l'intelligence collective et la capacité des citoyen(ne)s à se mobiliser !

Un exemple ? Vous pouvez déposer un dossier au Conseil Communal et rendre son examen obligatoire. Ce dossier fera ensuite l'objet d'un débat et d'un vote lors d'une séance du Conseil Communal. Il s'agit donc d'un droit au bénéfice des Gesvois(es), accessible dès 16 ans !

D'autre part, via notre échevine, Michèle Vissart, la commune propose chaque année des budgets participatifs, dont une nouvelle version vient d'être décidée au dernier Conseil Communal dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural.

Plusieurs Commissions sont également ouvertes au citoyen, qui vous permettent de peser sur les décisions en matière de mobilité, de développement rural, de climat, de politique des aînés, etc.

À Gesves, les solutions sont à la portée de chacun(e) !

Vous souhaitez vous impliquer concrètement dans la vie de notre commune ?

N'hésitez pas à nous contacter via notre site web gesvesecolo.be ou sur le 0497/46.08.50 (Arnaud Deflorenne - Co-Président)

GEM



Hausse des taxes en 2023

GEM s'oppose à la taxation abusive du travail. D'une part, nous sommes l'une des communes les plus imposées de la province depuis 2019. Depuis, le citoyen paye entre 550.000€ et 900.000€ d'impôt de plus par an par rapport à 2018 (IPP+PRI). Cela représente un coût moyen supplémentaire de +-200€ par an pour chaque personne en âge de travailler.

D'autre part, l'augmentation d'impôt s'accompagne également d'une augmentation de taxes, votées par RPG+, Ecolo et les deux conseillers indépendants. C'est une double peine pour le citoyen. En effet, toutes les taxes ont subi une augmentation depuis 2019 et certaines continueront d'être augmentées en 2023 (taxe sur les parcelles non-bâties +40%, taxe déchet +10%, conteneurs à puces +10%, redevance sur les documents administratifs ou d'urbanisme atteignant parfois +125%, taxe séjour instaurée...).

Par ces augmentations, la commune participe à cette spirale inflationniste inacceptable pour GEM. Il faut stopper cela et s'engager dans un processus visant à limiter nos dépenses et nos investissements, afin d'assainir notre endettement et éviter d'appauvrir encore plus les citoyens, qui ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts.

Eclairage public

La décision a été prise d'éteindre l'éclairage public de 00h à 05h jusqu'au 31 mars. GEM estime que l'autorité publique doit montrer l'exemple pendant cette période de grandes difficultés financières et énergétiques pour nos citoyens. Cependant, nous regrettons fortement que cette décision ait été prise avant la fin de l'enquête citoyenne lancée par la commune sur le même sujet. Prendre une décision en ne prenant pas en compte les citoyens est un mauvais signal donné aux participants et à la démocratie.

Nous contacter :

Conseillers communaux

- Simon Lacroix - simon.lacroix@gov.wallonie.be - 0498/252301
- André Bernard - andre-bernard@outlook.be - 0475/988001
- Denis Balthazart - denisbalthazart@hotmail.com - 0496/996349
- Eddy Bodart - eddy.bodart@chuclnamur.uclouvain.be - 0475/285363
- Carine Dechamps - dechampsarine@gmail.com - 0478/576734
- Mélanie Wiame - melanie.wiame.eleve@outlook.com - 0494/618513
- Joseph Toussaint - jotoussaint@hotmail.com - 0473/999767

Conseillers CPAS

- Armelle Letecheur - armelleletecheur0908@hotmail.com
- François Collin - francollin97@gmail.com
- Marie-Hélène Zicot - mariehzcicot@gmail.com
- Michel Kinard - michel.kinard@gmail.com

RPGPLUS



L'explosion du prix de l'énergie et l'augmentation du coût de la vie impacte également fortement le fonctionnement communal. Afin de maintenir l'équilibre des finances, nous avons proposé et soutenu plusieurs mesures d'économie et trouvé de nouvelles recettes :

- Depuis le 1er décembre, l'éclairage public est éteint entre minuit et 5h du matin. Cela permettra une économie de 25.000 euros minimum. L'éclairage sera rétabli pour la nuit de Noël ainsi que celle de la Saint-Sylvestre.
- En 2023, une taxe de 0,40 euros par nuit sera appliquée aux touristes qui logent dans notre Commune (0,80 euros si le gîte n'est pas agréé par la Région wallonne). Cette taxe de séjour permettra de maintenir et de développer notre politique touristique et d'embellir notre territoire.
- La taxe sur l'enlèvement des déchets a dû être indexée. Il s'agit là d'une obligation de la Région wallonne : la facture doit respecter le principe du coût-vérité (« pollueur-payeur »).
- Le coût des permis d'urbanisme est également indexé afin de supporter - entre autres - les frais de poste. La taxe sur l'implantation a quant à elle été revue à la baisse.

En charge de l'échevinat des Finances, notre groupe a veillé à prendre ses responsabilités et à répondre aux obligations, tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages gesvois. L'impôt reste ainsi inchangé depuis 4 ans.

Comme vous le lirez dans cette édition de votre bulletin communal, l'équipe communale continue à soutenir le dynamisme de notre belle commune, malgré ce contexte compliqué.

Nous en profitons pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année ! A l'occasion de la nouvelle année, nous vous donnons déjà rendez-vous pour partager le verre de l'amitié le 14 janvier au centre récréatif de Sorée en présence de notre Bourgmestre, nos Echevin(e)s et nos élu(e)s.



LE COMPTOIR DE L'OPTIQUE



085/23.51.47

170 rue de Ciney - 5350 Ohey

Ouvert du mardi au vendredi 10h-18h - Le samedi 10h-16h



SV SOINS
VINCENT NAISSE - SANDRINE MOUTHUY
081/30 36 16 - 0476/78 94 53

info@svsoins.be

**Une équipe d'infirmiers
et infirmières à domicile
pour tous types de soins :**



Toilettes - Pansements - Injections - Soins palliatifs...

**Localités : Jambes, Naninne, Dave, Sart-Bernard,
Erpent, Faulx-les-Tombes, Gesves, Haltinne,
Andenne et environs**

Agréé toutes mutuelles.
A votre service, à votre écoute 7j/7
Drève des Arches, 3 5340 Faulx-les-Tombes

Regifo
Edition

Vous disposez de temps ...
Vous souhaitez des rentrées financières complémentaires ...

Vous avez du punch, vous êtes motivé, positif
et dynamique ...
Rejoignez-nous

Nous recherchons des délégué(e)s indépendant(e)s à titre
complet ou complémentaire, pour la vente d'espaces
publicitaires pour des supports communaux dans votre
région.

Clientèle existante et à développer.

Rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-La-Ville
Contact: Tél. 071/740 137
Adressez vos CV : eric@regifo.be

Quel mazout
respecte
l'environnement ?



Total Mazout Ultra. Le mazout malin.

- ✓ Réduction des émissions de CO₂
- ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%*
- ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité
de votre installation de chauffage

*Voir rapport à l'adresse www.mazout-botton.be



Nous sommes à votre disposition :
Ets BOTTON 
Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE
Tél : 083 655 099 www.mazout-botton.be



BOUILLON®
Création & Entretien d'espace vert

0479 46 11 53
CRÉATION, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
www.bouilloncreation.be - info@bouilloncreation.be
RUE COCHAUTE 11 - 5333 SORINNE-LA-LONGUE

**CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉLECTRICITÉ
CLIMATISATION**
INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

GSM 0472 73 59 83

Entreprise
**Julien
MICHAX**
SRL

Email : entreprisejulienmichaux@skynet.be
www.chauffagejulienmichaux.be
Chaussée de Gramptinne 154 - 5340 GESVES

Funérailles BODSON

Au service de votre famille

Nouveau

WIERDE

Chaussée de Marche 1017

BOUGE - Rue de Sardanson 64

081 201990 • www.funeraillies-bodson.be



Vaste parking



Salle de réception/cérémonie



Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35



Ingrid SACRÉ

- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- Reiki

Portes ouvertes
le samedi 17 décembre de 9h à 18h
pour vos cadeaux en toute quiétude

Visitez ma page Ingrid Sacré le bien-être naturellement
Vous y trouverez plein d'autres idées

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

www.massotherapie-sacre.be

0475/348.293

Proxy



Bois d'Ohey

60 places de parking
OUVERT NON-STOP

OUVERT :

Le lundi de 12h à 19h

Du mardi au samedi de 8h30 à 19h

Le dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h30

Rue de Ciney, 179 • OHEY • 085/61.17.42

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

GEMBOLOUX

142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

LE PAIN



D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR

WIERDE

97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883